



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 23 MARS 2023

DELIBERATION N° 2023-02
Rapport d'activité 2022

Le vingt-trois mars deux-mille-vingt-trois à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du seize mars deux-mille-vingt-trois.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire	Caroline SAMYN- Office National des Forêts
Anne BESNIER – Région Centre-Val de Loire	Frédéric ARCHAUX – INRAE
David JACQUET – Région Centre-Val de Loire	Pascale LARMANDE – Personnel ARB
Régine FLAUNET – Région Centre-Val de Loire	Michel PREVOST – Cen Centre-Val de Loire
Marc DE MARIA – Direction régionale OFB	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Johnny CARTIER – DREAL Centre-Val de Loire	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Frédéric MICHEL – DRAAF Centre-Val de Loire	Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU – URCPPIE
Christian GATTEFIN – Département du Cher	

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Cyrielle MERCIER- Département d'Eure-et-Loir
Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire	Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire	Lucile FILIPIAK – FNE Centre-Val de Loire
Marion POIRÉ – ARB Centre-Val de Loire	Julien LEVRAT – Graine Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	Mellie GRATEAU – URCPPIE
Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire	François PINET – PNR Brenne

POUVOIRS

Néant

15 administrateurs votants présents.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,
VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,
VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),
VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,
VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

Considérant

le rapport d'activité 2022 communiqué aux administrateurs et sa présentation faite en séance,

Décide à l'unanimité

d'approuver le rapport d'activité 2022 présenté en annexe.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance



Monsieur Jean-François BRIDET



**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE

S²LO

RAPPORT
d'activité
2022

- 4 ÉDITO
- 6 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
- 8 RÉTROSPECTIVE 2022
- 10 ZOOM SUR : L'ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ
- 13 L'ARB EN ACTIONS
 - P.14 ANIMER LE COLLECTIF ARB
 - P.16 ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES
 - P.26 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ
 - P.30 CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Photo de couverture :
Vallée du Cher à Saint-Georges-sur-la-Prée
Crédits : Nicolas Van Ingen



Biodiversité et climat, même combat !

« L'année 2022 a été marquée par des événements climatiques sévères (sécheresse, crues, incendies...), y compris sur notre territoire régional. Ceux-ci rappellent à tout un chacun que **le climat et la biodiversité sont liés**. La prise de conscience se renforce, et avec elle la nécessité d'une transition écologique volontariste et globale.

Les travaux de l'ARB, à travers le partage de la connaissance, la sensibilisation ou l'accompagnement des acteurs dans tous les domaines, ont vocation à **accélérer l'appropriation des solutions**.

Cette année, les missions de l'Agence se sont notamment concrétisées avec la publication d'outils majeurs dédiés à tous les publics :

► **Le Portail régional de la biodiversité**, partage les ressources pour découvrir, comprendre et agir. Il recense des dispositifs d'accompagnement, des idées d'actions, des retours d'expériences, des outils pratiques, et les connaissances naturalistes avec les productions de l'Observatoire régional de la biodiversité.

► **Le 3ème état des lieux régional de la biodiversité**, illustre et analyse les données chiffrées sur les milieux naturels et les espèces, sur les causes d'effondrement du vivant dans nos territoires et sur les résultats d'actions de préservation.

L'animation territoriale se déploie, avec la reconnaissance de **28 « Territoires engagés pour la Nature »**, les **solutions fondées sur la nature** face au changement climatique, ou les contractualisations pour la **gestion des milieux aquatiques**.

L'ARB et ses membres poursuivent ainsi avec détermination leur action en faveur de la biodiversité, clé de l'habitabilité de notre planète et de la santé de l'humanité. »



Jean-François BRIDET

Président de l'ARB Centre-Val de Loire

Nénuphare, vue subaquatique © N. Van Ingen

Alevins et Demoiselles, vue subaquatique © N. Van Ingen

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office Français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

La création de l'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.



Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE

Partager une vision

La stratégie pluriannuelle 2019-2022 constitue une formidable opportunité pour l'ensemble des acteurs régionaux. Elle a pour ambition de donner sa juste place à la biodiversité dans les champs d'action de chacun, afin de freiner l'érosion de la biodiversité régionale. C'est pourquoi elle se veut à la fois partagée et opérationnelle et constitue la pierre angulaire de l'action de l'ARB. Il s'agit de doter le collectif de l'ARB d'un panel d'objectifs communs, que chaque structure puisse s'approprier et déployer à travers des actions concrètes.

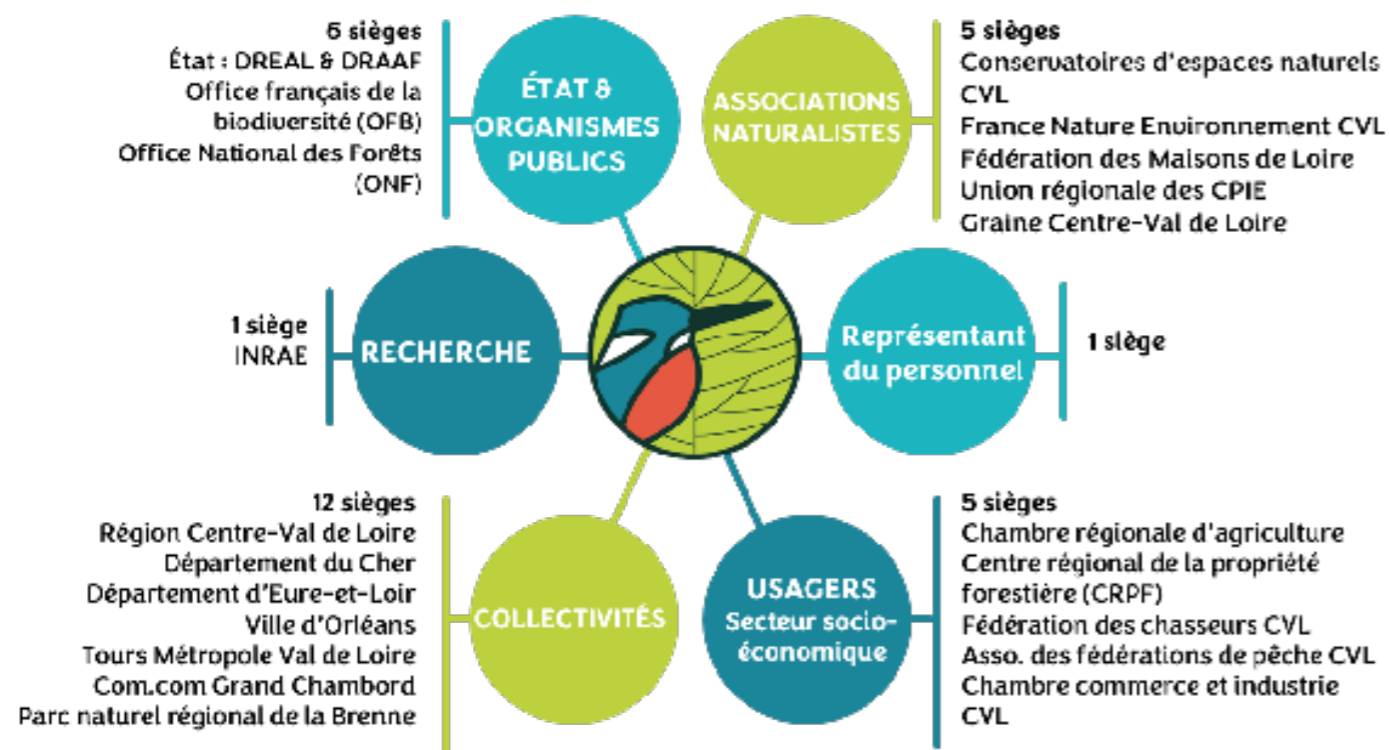
Construire des projets collectifs

« Les enjeux concernant la préservation de la biodiversité, dont l'Humanité fait partie et dépend, sont au cœur de l'action associative de France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Notre contribution active aux travaux de l'ARB permet d'actionner des outils complémentaires à ceux de notre propre réseau. En 2022 nous nous sommes notamment impliqués sur les projets collectifs suivants : l'enrichissement du nouveau Portail de la biodiversité utile à tous les publics, la boîte à outils « Végétalisons ! » dont la thématique est essentielle face au changement climatique, la conception du séminaire interne sur la « mobilisation citoyenne », et le programme de formation modulaire auquel nous contribuons depuis sa création. La contribution au collectif ARB est essentielle. »



Lucile Filipiak
Directrice de France Nature Environnement Centre - Val de Loire

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.



Conseil d'administration 23 septembre 2021 © ARB

RÉTROSPECTIVE 2022

L'année 2022 a été marquée par de nombreux événements à destination de divers publics : élus, techniciens, entreprises, aménageurs, citoyens, enseignants, étudiants... Des rencontres permettant de partager les connaissances et expériences autour de plusieurs thématiques transverses : l'éclairage, la végétalisation, la biodiversité régionale, les solutions fondées sur la nature face au changement

climatique... À travers ces rencontres, l'Agence facilite ainsi le dialogue entre les différentes parties prenantes. Il est autant question de mettre la biodiversité au cœur de la société que d'apporter à tous les acteurs les éléments de compréhension comme des conseils pratiques pour les aider à agir en faveur de la biodiversité, dans tous les domaines et partout dans les territoires.



Rencontre des Territoires Engagés pour la Nature, visite du parc des Mées présenté par Blois Agglopolys © ARB



VÉGÉTAL LOCAL Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Rosnay | 14 juin Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le S2LO
ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE
Une journée avec les acteurs de la filière horticole pour identifier les ressources en végétaux locaux et accompagner les aménageurs dans leurs projets. L'occasion de découvrir à travers une visite sur site la technique du broissage de prairie, le moyen de semer une prairie naturelle à partir de graines locales.

LE 1^{er} SÉMINAIRE INTER ARB Sète | 14 et 15 novembre

Le réseau des Agences régionales de la biodiversité s'étend avec 9 agences créées. Les deux jours de séminaires ont permis aux équipes opérationnelles d'échanger sur les actions portées par chacune pour nourrir les réflexions et travaux ainsi qu'identifier les mutualisations possibles.



NATURELLEMENT DEHORS : RENCONTRE AVEC LAURENT CHARBONNIER Orléans | 17 mai

Pour le mois de la biodiversité, l'ARB a organisé en partenariat avec le cinéma Pathé, une séance spéciale autour du film documentaire « Le Chêne », en présence du réalisateur.



24H DE LA BIODIVERSITÉ Orléans | 25 septembre

Pour cette journée « Pop culture » organisée par la ville d'Orléans, la biodiversité régionale était à l'honneur avec de nombreux clins d'œil aux espèces et milieux que l'on peut retrouver aussi bien dans notre région que dans Harry Potter, Indiana Jones, Avatar et bien d'autres œuvres.



FÊTE DE LA SCIENCE Orléans | 15 et 16 octobre

L'Agence a pris place au « Plateau des sciences » au sein du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement. Le temps d'un week-end, elle a partagé avec le grand public les connaissances sur la biodiversité régionale, au travers de jeux et de l'exposition « La biodiversité et nous ».



en 2022
chiffres



92
Collectivités
accompagnées

63
Événements
grand public et
professionnels

4900
participants aux
événements et
rencontres

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE



Journée technique
« Éclairage et biodiversité »
Bourges | 20 mai



1 WEBINAIRE : Devenir un Territoire
Engagé | 19 septembre

Cérémonie de remise des diplômes TEN
Blois | 20 avril

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



Atelier : Gestion intégrée
des eaux pluviales
Boigny-sur-Bionne | 12 septembre

Forum national Artisan
Lille | 14 au 16 mars



Colloque Végétalisons les cours d'école
Luçay-le-Male | 9 novembre

Rencontre réseau des territoires en Plan Climat :
adaptation au changement climatique
Orléans | 30 novembre

ZOOM SUR : LE NOUVEL ÉTAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Éclairer les connaissances et décisions

Le 3^{ème} état des lieux régional de la biodiversité est paru en mai 2022. Mis à jour tous les 5 ans, il dresse le bilan de la connaissance sur la faune, la flore, les milieux naturels... Réalisé par l'Observatoire régional de la biodiversité et validé par un comité d'expert·e·s, ce document de référence vulgarise et diffuse les données naturalistes et techniques existantes sur la biodiversité en Centre-Val de Loire, pour ainsi éclairer les citoyen·ne·s et les décideur·se·s.

Route d'Europe © A. Roubalay



Un document de référence pour tous

L'état des lieux réalisé par l'ARB, dans le cadre de l'animation de l'Observatoire régional de la biodiversité, est le fruit de 5 ans de travail.

Via la **mutualisation et vulgarisation des données** produites par les associations naturalistes et services publics, ce document de référence **informe de l'état réel de la biodiversité et donne à comprendre les enjeux**.

À travers une édition vulgarisée, illustrée de **cartographies et chiffres clés**, il tend à rendre les connaissances accessibles, et ainsi, encourager des

actions concrètes pour préserver, gérer et restaurer la biodiversité.

Cette nouvelle édition illustre la biodiversité régionale, les causes de déclin de cette dernière et les actions entreprises en région pour lutter contre son érosion.

Elle comporte aussi de nouveaux indicateurs sur les enjeux liés à l'eau, à l'artificialisation et au changement climatique.

Forêt de Gâtine, Valençay (36) © N. Van Ingen

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE



Les grandes nouveautés de cette édition

L'état des lieux repose principalement sur les indicateurs produits par l'Observatoire et régulièrement actualisés.

Cette édition articulée en 3 grands chapitres thématiques apporte des éclairages sur :

- La biodiversité régionale avec un **panorama des richesses de notre région** : les 6 grands milieux, les paysages et régions naturelles et une sélection non exhaustive d'espèces phares
- Les enjeux et menaces sur la biodiversité en présentant une **synthèse pour chacune des cinq causes d'érosion de la biodiversité** à l'échelle de notre région
- Les actions pour préserver la biodiversité en présentant **les résultats d'actions** mises en œuvre à différentes échelles par les acteurs de la biodiversité en région

L'eau étant un enjeu majeur pour notre région, le nouvel état des lieux met l'accent sur le **cycle de l'eau** et les nouvelles données liées à la **continuité écologique des cours d'eau** (libre circulation des espèces aquatiques) ainsi qu'aux **pollutions des eaux souterraines et superficielles**.

L'**artificialisation** des sols, première cause de perte de biodiversité est également très importante dans notre région. Les cartes et chiffres publiés dans cet état des lieux, expliquent le phénomène qui pèse sur les milieux naturels, agricoles ou forestiers.

Le **changement climatique** et ses impacts en région est également décrit dans le nouvel état des lieux.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

2000-2020 :
l'équivalent de
14 terrains
de foot
artificialisés
par jour

1 ouvrage
tous les
24
kilomètres de
cours d'eau

+33%
de jours de
canicule
d'ici 2040

AUTOUR DE 4 AXES MAJEURS :

Les activités conduites tout au long de l'année 2022 sont inscrites dans la droite ligne de la stratégie pluriannuelle 2019-2022, déclinée en quatre grands axes.

ANIMER
LE COLLECTIF
ARB

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS
DANS LES
TERRITOIRES

SENSIBILISER,
FORMER ET
COMMUNIQUER
SUR LA
BIODIVERSITÉ

CONNAITRE
ET OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE

ANIMER LE COLLECTIF ARB

Faire vivre une gouvernance collaborative

L'ARB s'appuie sur les synergies au sein du collectif des membres, pour déployer ses actions, en mettant en œuvre une gouvernance collaborative. S'il est question principalement de faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité, il s'agit aussi de fédérer les membres autour des projets, de décupler les compétences et moyens des membres, d'assurer la cohérence des actions et de renforcer le rôle de l'ARB.

- Asseoir la stratégie de l'ARB
- Assurer la concertation et la gouvernance de l'ARB
- Coordonner les échanges pour faciliter l'accès aux financements en région
- Communiquer sur l'ARB

Une nouvelle stratégie pluriannuelle Dessiner les ambitions à 5 ans

Lors de sa création en 2019, l'ARB s'est dotée d'une stratégie triennale qui a pris fin en 2022. La démarche de rédaction d'une nouvelle stratégie a donc été engagée avec l'ensemble des structures membres. La prochaine stratégie portera sur **une durée de 5 ans (2023-2027)**.

Quelles orientations stratégiques, quelles typologies d'actions, quelles priorités, à destination de quels publics... autant de questionnements essentiels pour **positionner l'action à venir de l'Agence en adéquation avec les enjeux régionaux**, et en complémentarité avec les travaux des différents acteurs.

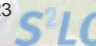
Le rôle fédérateur et facilitateur de l'Agence a naturellement vocation à perdurer, de même que les 3 grands axes structurants : le partage de la connaissance, la sensibilisation des publics, et l'accompagnement des acteurs pour inciter à agir.

Le Conseil d'Administration sur le terrain Découvrir les actions des membres

Après deux années de réunions du conseil d'administration en visioconférence du fait de la pandémie, la proposition de tenir chaque année un CA sur le terrain avec visite de réalisations concrètes a été accueillie très favorablement par les membres !

Cette 1^{ère} édition a été organisée le 23 juin dans le Loiret, à Lailly-en-Val, et a permis de découvrir avec le Conservatoire d'espaces naturels les travaux de restauration sur le site des mares de Sologne. Rendez-vous est désormais pris chaque printemps avec les administrateurs pour découvrir *in situ* des actions en faveur de la biodiversité réalisées par l'une des structures membres de l'ARB.

Le conseil d'administration de l'ARB sur le terrain, visite du site des mares de Sologne, géré par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire © ARB

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le 
ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE



Lancement du Portail de la biodiversité Un média unique et collaboratif

Le Portail de la biodiversité est en ligne depuis janvier 2022. Mettre la biodiversité au cœur de la société, telle est l'ambition portée par l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, avec ce média unique, pionnier et collaboratif. Il valorise les acteurs, les actions et partage les ressources avec tous les publics, en donnant à découvrir, comprendre et agir.

Dès la création de l'ARB, l'ambition partagée par les membres fut de positionner l'Agence en tant que centre de ressource régional et facilitateur des coopérations territoriales. Pour remplir pleinement ce rôle, encourager et accélérer les actions concrètes dans les territoires et répondre aux besoins de tous les acteurs, l'Agence lance le portail numérique régional de la biodiversité www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

Créé avec et pour les acteurs des territoires, ce Portail n'est pas que le site de l'Agence, il est un véritable outil commun et continuellement enrichi. Le collectif ARB est mobilisé et se réunit chaque mois pour en construire les contenus, partager les événements, les outils et ressources. L'équipe de l'Agence anime, organise et publie les contenus co-construits.

Un séminaire interne dédié à la mobilisation citoyenne Pour partager une vision et des ambitions

Ce séminaire est dans la poursuite de la dynamique de gouvernance partagée engagée avec les membres depuis la création de l'Agence. Le choix du séminaire thématique interne s'est porté sur la mobilisation citoyenne, un sujet attendu de tous, échangé en conseil d'administration et comité technique. En effet, face aux enjeux de connaissance et de préservation de la biodiversité, comment en faire un sujet au cœur de la société et mobiliser le plus grand nombre ? C'est à cette question que le séminaire visait à répondre, ainsi qu'à partager une vision commune afin de co-construire les futures actions portées par l'Agence. La préparation du séminaire a été conduite de façon collective avec un groupe de travail représentatif des membres, principalement ceux dont les actions sont directement en lien avec la mobilisation citoyenne. Il s'agissait de préciser les attendus et contenus du séminaire ainsi que de collecter la matière utile pour permettre au collectif ARB de s'approprier le sujet de la mobilisation citoyenne : comprendre les feins et leviers, dresser un état des lieux de l'appropriation des enjeux liés à la biodiversité, par les citoyens et par la société en général.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

Engager tous les acteurs

Les enjeux de préservation de la biodiversité sont majeurs, les porteurs de projets potentiels n'ont pas toujours conscience qu'ils peuvent agir ni comment le faire.

La biodiversité apparaît encore parfois comme une thématique « de spécialistes », et sans prise de conscience des interactions permanentes de nos activités, ni des actions parfois très simples pouvant être mises en œuvre. Par ses travaux et les dispositifs qu'elle anime, l'Agence régionale de la biodiversité apporte un appui aux collectivités (élus et techniciens), ainsi qu'aux entreprises. Il s'agit de faire de la biodiversité un atout dans les projets des acteurs, transversal à toutes les politiques publiques et pleinement intégré dans les activités économiques.



Dès les travaux de préfiguration de l'ARB, cette nécessité d'animation territoriale a été identifiée comme une priorité, avec pour objectifs de donner les clés de compréhension, montrer le champ des possibles, partager des retours d'expériences accessibles, orienter vers les bons interlocuteurs et les financements potentiels.

Ancrer durablement la biodiversité dans l'action publique et privée

L'Agence accompagne les territoires dans l'émergence de projets en faveur de la biodiversité en répondant à leurs besoins en matière d'appui technique et d'ingénierie.

Elle déploie son action en complément du maillage territorial et en synergie avec l'ensemble des acteurs, à travers l'animation de plusieurs dispositifs :

- Territoires engagés pour la nature (TEN)
- Coordination et animation territoriale sur les milieux aquatiques (cellule CERCAT)
- Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)
- Le Biodiv'Tour, créé cette année 2022

Elle anime également le comité des financeurs, pour articuler au mieux les dispositifs de financement, et ainsi faciliter l'action des porteurs de projets.



Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE

Entreprises et biodiversité

Lancement d'une réflexion sur le rôle de l'Agence

Les activités de tous les secteurs économiques influent sur la biodiversité et dépendent d'elle. En effet, 55% du PIB mondial dépend des services rendus par la nature. Les entreprises constituent ainsi des acteurs majeurs. Qu'il s'agisse de leurs activités ou de la gestion de leur patrimoine foncier, la biodiversité devient un paramètre incontournable dont elles n'ont pas toujours conscience, faute parfois d'informations et d'interlocuteurs pour les accompagner sur cet enjeu.

Étudier les besoins des entreprises et leviers pour les mobiliser

L'Office Français de la Biodiversité et la Région ont sollicité l'Agence pour étendre son champ d'action aux acteurs économiques en perspective d'une animation régionale du dispositif « Entreprises engagées pour la nature » et de l'organisation d'un atelier dédié à la biodiversité lors de la concertation sur le nouveau Schéma Régional de Développement Economique, de l'Innovation et de l'Internationalisation (SRDEII).

Afin de préciser son rôle et son positionnement auprès des acteurs économiques, l'Agence a conduit durant 6 mois une étude sur les perspectives d'accompagnement possibles, avec le concours d'un étudiant en master, comprenant :

- un état des lieux des besoins et perceptions des entreprises sur la thématique de la biodiversité
- un tour d'horizon des acteurs intervenant auprès des entreprises et leur positionnement sur le thème de la biodiversité (CCI, CMA, Région, Dev'Up, MEDEF CVL, CPME CVL, AFNOR, ADEME, réseaux associatifs, ...), comprenant des temps d'échange et de travail conjoints
- la conception de l'atelier « Entreprises et biodiversité » organisé par la Région
- l'organisation d'une rencontre technique sur ce même thème dans le cadre de l'animation des Solutions fondées sur la Nature

Consolider une offre de services

Cette étude des besoins a permis de dessiner les contours d'une future offre de services de l'ARB auprès du monde économique, afin de renforcer la prise en compte de la biodiversité par les entreprises.

Il ressort de ces travaux d'analyse et préfiguration, le besoin et l'intérêt de :

- Clarifier le lien entre entreprises et biodiversité afin de porter à la connaissance des dirigeants les actions possibles
- Animer le réseau des acteurs économiques pour mieux accompagner les entreprises sur cette thématique et faire monter en compétence les acteurs
- Accompagner le déploiement d'initiatives concrètes et identifier les financements possibles
- Partager les expériences entre acteurs

Les réflexions se poursuivront début 2023, notamment auprès des partenaires financiers afin d'arrêter les moyens et objectifs que l'ARB pourra se donner pour travailler avec les têtes de réseaux économiques.



Vue aérienne de l'agglomération Montargoise - Cepoy © Agglo Montargoise

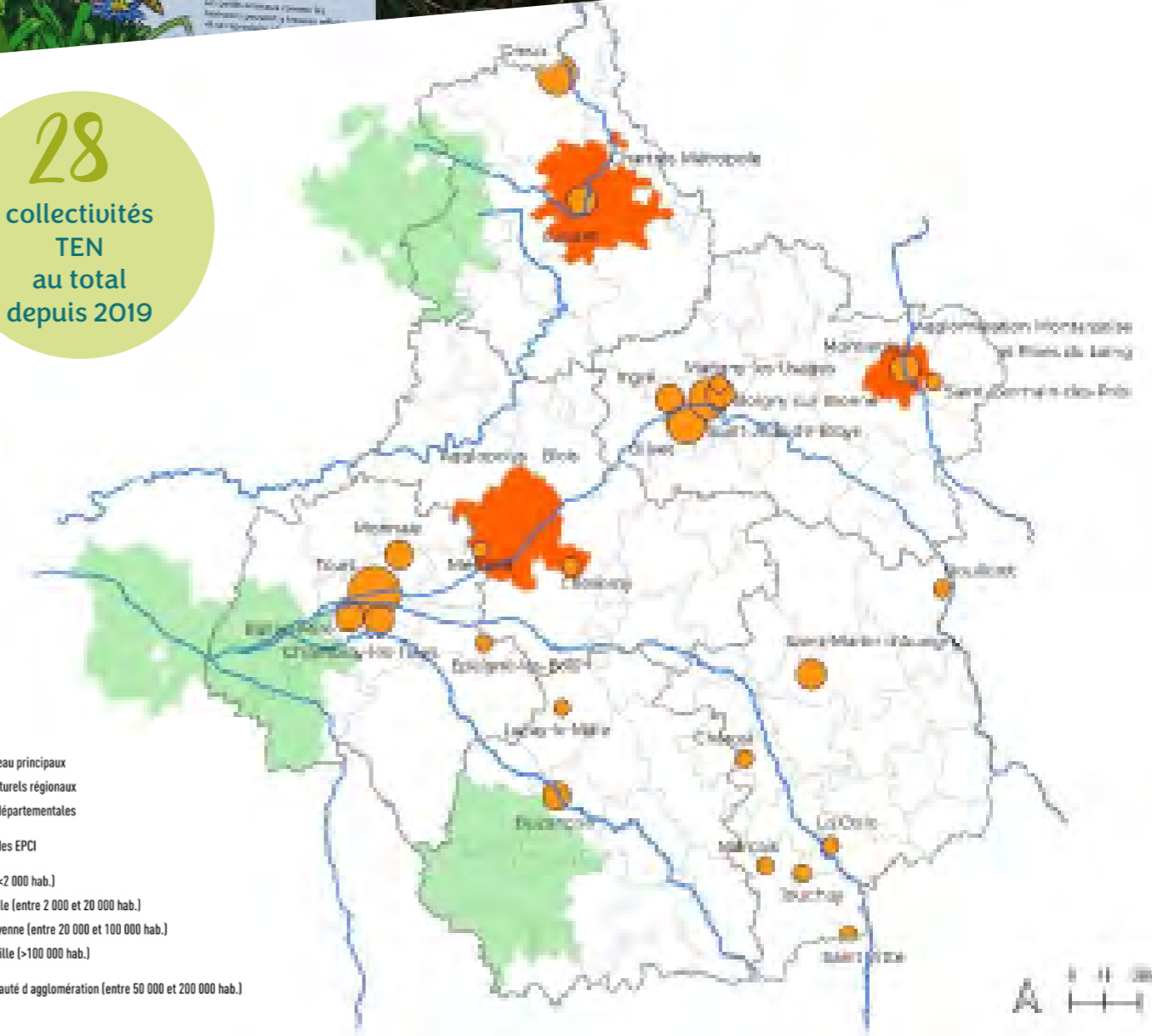


Mobiliser les collectivités

L'ARB anime depuis 2019 le dispositif « Territoires engagés pour la nature », en coordination avec la Région, l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL, les deux Départements membres de l'ARB : le Cher et l'Eure-et-Loir, les agences de l'eau Loire Bretagne et Seine Normandie ainsi que le CEREMA. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les collectivités volontaires à structurer un plan d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, sur 3 ans, et de les aider à la mise en œuvre.



28
collectivités TEN
au total
depuis 2019



« Territoires engagés pour la nature » (TEN)

Une dynamique croissante en Centre-Val de Loire

Le dispositif « Territoires engagés pour la nature » (TEN) prend de l'ampleur depuis son lancement. En 2022, pour cette quatrième année d'exercice, 4 nouvelles collectivités ont rejoint le dispositif et 5 ont renouvelé leurs engagements.

Elles sont ainsi 28 collectivités reconnues en Centre-Val de Loire pour leur engagement à agir concrètement en faveur de la biodiversité et à mobiliser autour d'elles les acteurs locaux.

Ces territoires reconnus ont ainsi bénéficié de l'appui technique de l'ARB tout au long de l'année.

Par ailleurs, les 12 candidatures supplémentaires déposées à l'issue de l'appel à projet ouvert du 15 juin au 15 décembre témoignent de la volonté des collectivités à agir face aux enjeux écologiques. Un signal encourageant car elles sont au cœur des solutions.

Un accompagnement sur 3 ans

L'ARB aide les territoires à structurer leurs plans d'action à 3 ans et à les mettre en œuvre (recherche de financements, conseils ...). TEN est aussi l'opportunité pour les collectivités de monter en compétences sur de nombreuses thématiques transverses via des rencontres techniques et la mise en réseau.

Quelques temps forts en 2022 :

- une visite autour de la gestion différenciée du parc des Mées géré par Agglopolys, à Blois
- une journée technique sur l'éclairage public en conciliation avec les enjeux de biodiversité, à Bourges
- une journée technique sur le thème de la gestion intégrée des eaux pluviales, à Boigny-sur-Bionne.

4 nouvelles (N) collectivités reconnues et 5 renouvelées (R) en 2022

- Cher : La Celle (R)
- Eure-et-Loir : Dreux (N) / Chartres Métropole (R)
- Indre : Buzançais (N) / Luçay-le-Mâle (R)
- Loir-et-Cher : Agglomération de Blois - Agglopolys (N) / Cheverny (R)
- Loiret : Montargis (N) / Ingré (R)

4
nouvelles
collectivités

5
renouvellements
d'engagement

1
appel à projets
ouvert en juin

12
dossiers
déposés en 2022



La Creuse à la Boucle du Pin, Ceaulmont, Indre
© Nicolas Van Ingen



Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Indispensables par les nombreux services qu'ils apportent, les milieux aquatiques de notre région sont altérés par différents facteurs liés aux activités humaines. Pour garantir leur fonctionnement écologique et la qualité de l'eau, des solutions concrètes existent et peuvent s'inscrire dans les réflexions et projets d'aménagement du territoire.

Animer un collectif d'acteurs

Chaque année, l'ARB coorganise avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire une rencontre du réseau régional des techniciens de rivière et des gestionnaires de milieux aquatiques et naturels, afin de favoriser les échanges et de valoriser les retours d'expérience.

La journée des techniciens de rivières du 29 avril 2022 portait sur « Les milieux naturels au service des bassins versants : moyens et solutions ». Les participants ont pu visiter des travaux d'aménagement de moulins sur le bassin versant de l'Indre (37) et de restauration de la continuité écologique, réalisés par le syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre (SAVI).



La gestion des milieux aquatiques

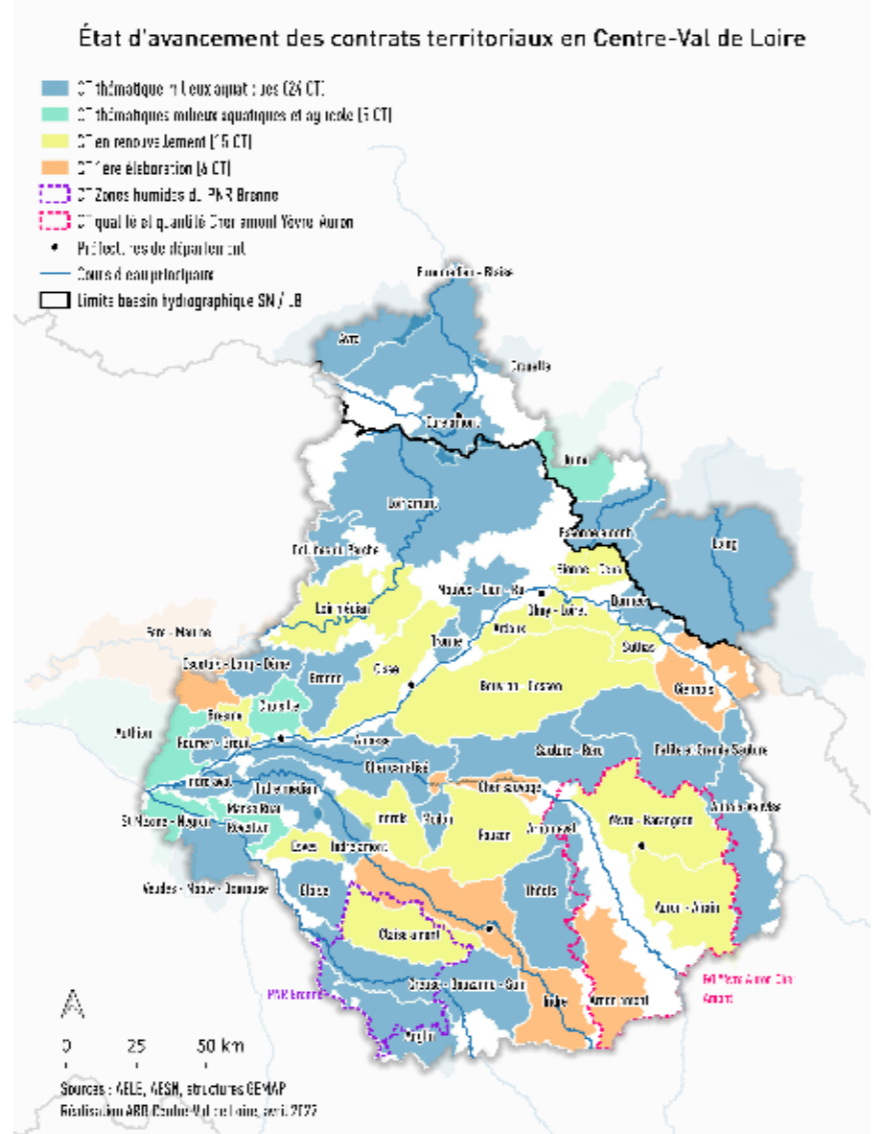
Accompagner les collectivités pour la restauration des milieux aquatiques

L'ARB anime la cellule régionale de coordination et d'animation territoriale (CERCAT) sur les milieux aquatiques. Celle-ci accompagne les collectivités (établissements publics de coopération intercommunale et syndicats de rivière) dans leur compétence en matière de gestion des milieux aquatiques.

Pour cela, elle apporte un appui technique pour l'émergence et la mise en œuvre de programmes d'actions concertés par bassin versant : le contrat territorial.

Les actions ont pour objectif de préserver et de restaurer les cours d'eau et zones humides (reméandrage de cours d'eau, création de frayères, restauration de la continuité écologique, ouverture du milieu, ...) et de lutter contre les pollutions liées aux pesticides et nitrates.

Cet outil permet de mettre en œuvre un projet territorial concerté pour répondre aux enjeux de l'eau dans un contexte de changement climatique.



8 nouveaux contrats en 2022

35 contrats en cours



Visite de travaux d'aménagement pour la restauration de la continuité écologique au moulin d'Artannes-sur-Indre par le SAVI lors de la journée technique du 29 avril.



La journée mondiale des zones humides

La coordination régionale porte ses fruits

La « Journée mondiale des zones humides » (JMZH) qui commémore la signature de la Convention de Ramsar sur les zones humides le 2 février 1971, met à l'honneur ces milieux et les acteurs qui œuvrent pour les protéger. Elle est le coup d'envoi d'un mois de manifestations partout en France, durant tout le mois de février.

L'ARB coordonne l'opération JMZH en Centre-Val de Loire depuis 2021. Elle contribue ainsi à sensibiliser les publics et à mobiliser les acteurs autour de ces milieux naturels indispensables.

Avec comme thématique annuelle « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature », le mois des zones humides JMZH 2022 a ainsi valorisé les services rendus par ces milieux.

24 animations ont été labellisées en région (contre 6 en 2020 et 18 en 2021),.

Sur le Portail de la biodiversité plusieurs contenus et articles ont donné un coup de projecteur aux actions des membres de l'Agence, dédiées aux zones humides.

En prévision de l'édition 2023 sur le thème de « la restauration des zones humides », l'ARB a organisé en novembre 2022 un webinar à destination des techniciens rivière afin qu'ils prennent part au prochain programme.





+6°C

en ville
par rapport à la
campagne



Adapter les territoires

Le climat change en Centre-Val de Loire. Il affecte les écosystèmes et les humains. Pour adapter les territoires et préserver la qualité de vie des habitants, la nature est une alliée précieuse. Elle offre de nombreux services, économiques et durables.

La Nature source de solutions


Pour s'adapter au changement climatique

Le changement climatique est déjà perceptible en Centre - Val de Loire. Aussi, face à l'augmentation des risques, les collectivités font face à un défi de taille pour lequel de nombreuses solutions peuvent se trouver dans les écosystèmes et la nature. Depuis septembre 2020, l'ARB accompagne les collectivités pour adapter leurs territoires au changement climatique, avec les « Solutions d'adaptation fondées sur la nature » (les SafN !) via le programme national Life ARTISAN. Il s'agit d'éclairer sur les enjeux actuels et futurs des territoires mais aussi d'apporter appuis et conseils pour imaginer les actions à mettre en œuvre et faciliter leur réalisation. Elle participe notamment à des projets conjoints avec l'ADEME, l'ARS, les DDT, ou encore, les associations d'élus.

De la sensibilisation à l'accompagnement des acteurs

Par des présentations lors de journées techniques ou d'interventions extérieures, l'ARB apporte les clefs pour comprendre les évolutions des territoires, l'incidence sur les risques et le type d'actions y répondant. Par exemple, avec une augmentation de 1 à 3 jours par an de fortes précipitations à l'horizon 2041-2070, de nombreux secteurs en région vont voir augmenter le risque d'inondation par ruissellement ou par coulées de boues. En mettant en œuvre des mesures naturelles de rétention des eaux (haies, enherbement de talweg, restauration des mares...), les collectivités peuvent anticiper et agir face à ces problématiques futures.

Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux SafN (ARTISAN)
Le Life intégré ARTISAN est un programme financé par l'Europe et coordonné par l'Office Français de la Biodiversité avec l'appui de 28 partenaires, dont l'ARB Centre-Val de Loire. Il vise à développer la mise en œuvre des Solutions fondées sur la nature sur tout le territoire, grâce à l'animation d'un réseau d'acteurs (à l'échelle nationale et régionale) et à la diffusion d'outils.



Valoriser les actions du régional au national

L'ARB intervient lors d'événements régionaux ou nationaux pour partager les actions possibles à mettre en œuvre dans les territoires, et partager les retours d'expériences existant en Centre-Val de Loire. Il s'agit également de valoriser les projets mis en œuvre en région pour donner à voir auprès des acteurs nationaux (Ministère, UICN, Ramsar France...) la mobilisation de nos collectivités et la dynamique de nos territoires.

L'ARB concourt également à divers travaux nationaux dédiés aux SafN :

- Études sur les freins et leviers au déploiement des SafN
- Guide méthodologique sur le rôle des SafN dans le risque inondation
- Élaboration d'un cahier des charges type pour des cours d'écoles résilientes

19
événements et
interventions

1317
participants

23
projets
conseillés
et suivis

6
démarches de
planification terri-
toriale accompa-
gnées

Végétalisons !, la nouvelle boîte à outils

Pour aider les collectivités et aménageurs à passer à l'action

La végétalisation est une solution durable et multi-bénéfices, qui permet de lutter contre les fortes chaleurs, améliorer la qualité de vie, épurer les eaux, soutenir la biodiversité ...

L'ARB Centre-Val de Loire a publié sur le Portail de la biodiversité la boîte à outils *Végétalisons !*. Fruit du travail d'un collectif de 13 acteurs régionaux, elle apporte les informations techniques et réglementaires utiles à la conception d'aménagements urbains ou ruraux. Elle vient compléter utilement le guide *Planter local* !

En 4 chapitres, elle apporte toutes les réponses aux questions suivantes : pourquoi végétaliser ? Comment conserver le végétal existant ? Je veux végétaliser, quoi planter, quoi semer, comment et où ? Comment entretenir ?



Tours métropole © ARB M. Céleste



Inspirer les acteurs des territoires

L'Agence lance un nouveau dispositif pour aider les collectivités à agir en faveur de la biodiversité. Le Biodiv'Tour est un catalogue de visites professionnelles à la demande, pour s'inspirer des pratiques et solutions mises en œuvre par 8 collectivités engagées, destinées aux collectivités de Centre-Val de Loire.

Le Biodiv'tour

À la rencontre des acteurs et des solutions sur le terrain

Le Biodiv'Tour est un catalogue de visites professionnelles gratuites et à la demande, conçues par l'Agence régionale de la biodiversité, en collaboration avec ses membres et partenaires. Il vise à encourager les acteurs des territoires à agir en faveur de la biodiversité en s'inspirant des retours d'expériences concrètes en région, à travers une visite sur le terrain et des temps d'échanges.

Un catalogue de visites professionnelles inspirantes

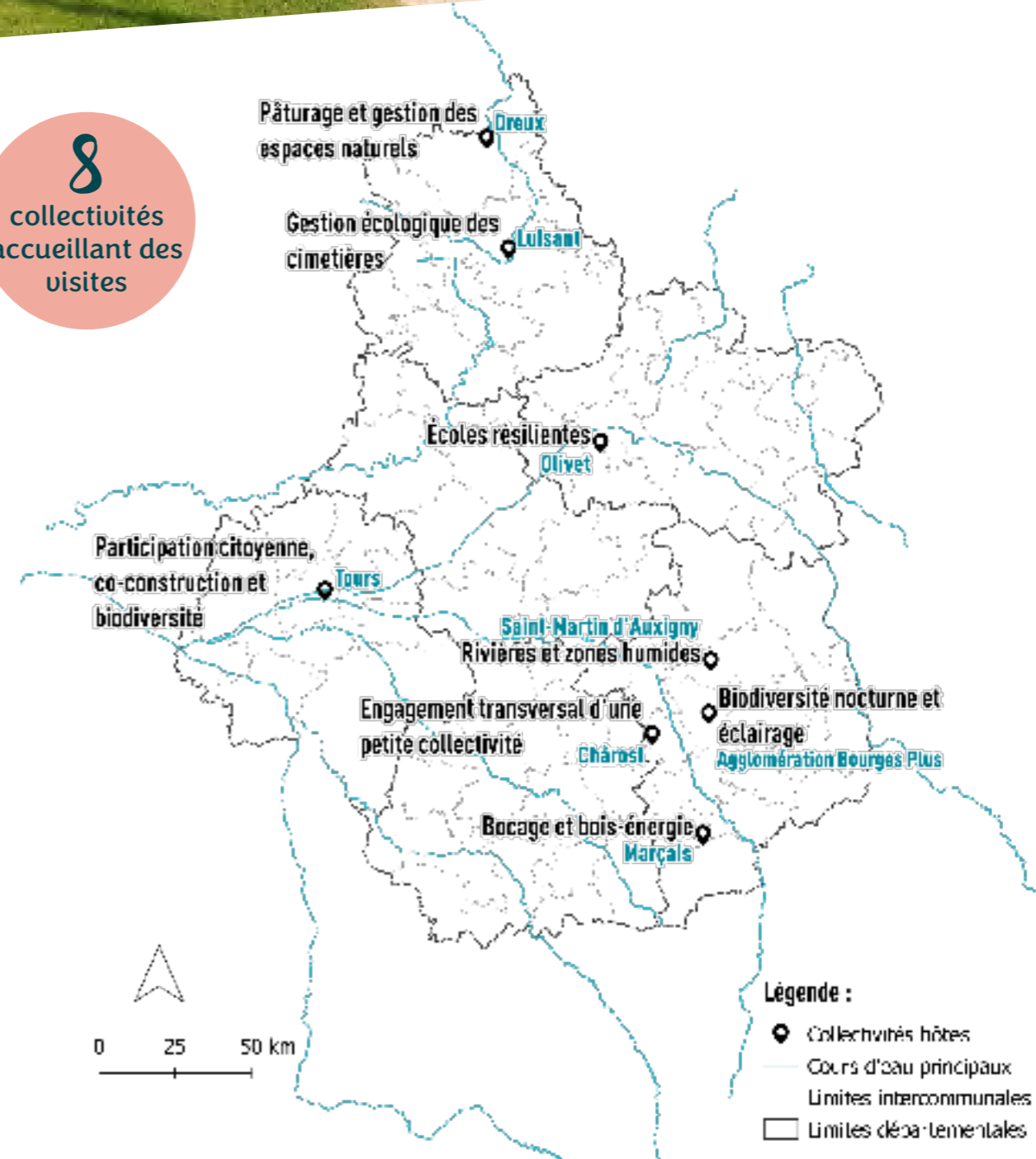
Des solutions favorables à la biodiversité et à la portée des collectivités de toutes tailles existent ! Tout au long de l'année 2022, l'ARB a travaillé à les recenser et à concevoir un catalogue de visites professionnelles.

8 visites thématiques ont été conçues avec des collectivités désireuses de partager leurs actions et recevoir des groupes d'élus·e·s et technicien·ne·s. Le catalogue du Biodiv'tour, accessible sur le Portail de la biodiversité est voué à s'enrichir.

Ainsi, le temps d'une demi-journée, chaque collectivité-hôte propose à ses visiteurs un temps de présentation en salle et un temps de découverte des projets sur le terrain.

L'ARB reçoit les demandes des visiteurs et organise les visites avec les collectivités hôtes. Le Biodiv'tour a été lancé fin 2022 et les premières visites se tiendront en 2023.

8
collectivités accueillant des visites



- ### 8 grandes thématiques
- Gestion écologique des cimetières
 - Pâturage et gestion des milieux naturels
 - Participation citoyenne, co-construction
 - Écoles résilientes
 - Rivières et zones humides
 - Éclairage et biodiversité nocturne
 - Engagement transversal d'une petite collectivité
 - Bocage et bois-énergie

SENSIBILISER, FORMER ET COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au cœur de la société

Nous avons tous un rôle à jouer pour agir en faveur de la biodiversité. La sensibilisation, la formation et la communication sont des actions clés pour développer la mobilisation de tous les publics. Pour permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et concevoir des projets, l'ARB partage les connaissances scientifiques et techniques et déploie des programmes de formation professionnelle répondant aux besoins de divers acteurs. C'est au contact de la nature que l'on apprend à la connaître et à l'aimer. Ainsi, l'ARB s'emploie à valoriser la biodiversité, susciter l'émerveillement et rendre chacun acteur via des défis et programmes participatifs, des actions d'éducation à l'environnement, des sorties nature et des manifestations culturelles.



Exposition «La biodiversité et nous» et ateliers, jeux Plateau des sciences, MOBE, Orléans © ARB

De la vulgarisation à la sensibilisation

Partager les connaissances avec tous les publics de la région

L'année 2022 a été riche de productions et événements, avec notamment deux réalisations majeures pour l'Agence : la mise en ligne du Portail régional de la biodiversité et la publication du nouvel état des lieux régional de la biodiversité.

Pour en informer les différents publics et susciter leur intérêt, l'Agence a déployé un important dispositif de communication via des actions spécifiques : un jeu-concours comprenant un quiz et un « recherche et trouve » grandeur nature, une campagne sur les réseaux sociaux, des rendez-vous presse, un « live », et aussi la conception d'animations pédagogiques et de jeux testés lors de différents événements grand public.

La biodiversité locale en jeu

À l'occasion de la sortie du Portail régional de la biodiversité et pour le mois régional de la biodiversité *Naturellement dehors !*, l'ARB a conçu un jeu-concours inédit ouvert aux habitants de la région. Le principe du jeu combinait un quiz en ligne et un « recherche et trouve » grandeur nature dans les territoires. Les joueurs ayant participé aux deux étapes de jeu multipliaient ainsi leurs chances de gagner un vol en montgolfière.

- > Le quiz incitait à découvrir, comprendre et agir pour la biodiversité en répondant à 8 questions sur la biodiversité, les milieux, les enjeux et les solutions. Toutes ont été élaborées à partir du nouvel état des lieux régional de la biodiversité. Une façon d'inviter à visiter le Portail pour en savoir plus en téléchargeant l'état des lieux ou naviguant dans les rubriques du site.
- > Le « recherche et trouve », organisé en partenariat avec les 6 villes préfectorales (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours), offrait l'occasion de découvrir sur le terrain des coins de nature en pleine ville et des démarches en faveur de la biodiversité portées par les communes. Il s'agissait de deviner un lieu mystère au gré d'indices, afin de s'y rendre pour retrouver l'affiche du jeu-concours, flasher le QR code et s'enregistrer.

>1100
ressources
sur le
Portail

700
joueurs
au quiz

La formation Pour développer l'action

La formation est essentielle pour permettre aux acteurs d'acquérir les connaissances clés, comprendre les enjeux, découvrir des projets réalisés sur le territoire et ainsi se lancer pour contribuer à la bonne gestion, la reconquête et la préservation de la biodiversité. Chaque année, l'ARB élabore le programme de formations en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Il permet d'acquérir et de renforcer des compétences éducatives et techniques, des savoirs naturalistes et scientifiques sur des thèmes à enjeux. Coordonné par le GRAINE Centre-Val de Loire au titre de l'Agence, ce programme est construit avec des organismes de formation à partir des besoins identifiés et des enjeux environnementaux régionaux. Il vise à renforcer la professionnalisation des acteurs. L'ARB organise également des rencontres techniques thématiques pour développer les compétences et partager les expériences.

13
formations

6
rencontres
techniques

Le futur défi biodiversité Accompagner les changements de comportements

L'ARB Centre-Val de Loire a poursuivi en 2022 les travaux engagés en fin d'année 2021 sur la conception d'un futur défi citoyen pour la biodiversité. Il s'agit de faire de ce futur dispositif un outil à disposition des collectivités et animé par les associations d'éducation à l'environnement, permettant de rendre les citoyens acteurs de la préservation de la biodiversité, via différents formats : inventaires, chantiers participatifs, écogestes...



Panneau du jeu «recherche et trouve» implanté au parc Balzac à Tours © A

Le mois de la biodiversité Des temps forts partagés

L'édition 2022 du mois de la biodiversité « *Naturellement dehors !* » a compté plus d'une centaine d'animations. De nombreux acteurs se sont mobilisés pour accueillir les publics et les sensibiliser à la biodiversité locale au gré de sorties naturalistes, expositions et ateliers.

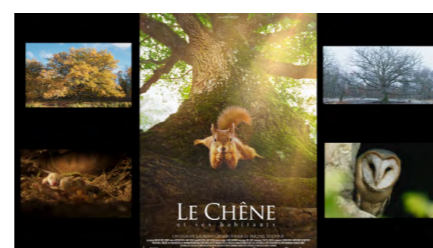
L'Agence a également organisé deux soirées cinéma spéciales autour de documentaires offrant à petits et grands un récit extraordinaire sur la biodiversité ordinaire et mettant en lumière la biodiversité de territoires phares du Centre-Val de Loire : la Brenne et la Sologne.

> Projection rencontre avec Laurent Charbonnier autour du film « Le chêne »

L'ARB a organisé en partenariat avec le cinéma Pathé Orléans, une séance cinéma spéciale autour du film documentaire « Le Chêne », en présence du co-réalisateur Laurent Charbonnier. Ce documentaire chef-d'œuvre plonge le spectateur dans la vie insoupçonnée d'un chêne et de ses petits habitants, au cœur de la Sologne.

> Projection rencontre avec Nicolas Van Ingen autour du film « Attention Fragile »

L'ARB a organisé en partenariat avec le cinéma Les Carmes à Orléans, une séance cinéma spéciale autour du film documentaire « Attention Fragile », en présence du co-réalisateur Nicolas Van Ingen. Ce documentaire au cœur de la Brenne, est une plongée dans le pays des mille étangs, un patrimoine naturel exceptionnel de notre région, qui abrite des trésors de biodiversité.



Échange live : 30 minutes sur la biodiversité en région Un nouveau format de webinterview en direct

À l'occasion de la publication du nouvel état des lieux régional de la biodiversité, l'Agence a initié un nouveau format en ligne : une webinterview en direct. Il s'agissait de présenter les principaux contenus de la nouvelle édition au travers de questions-réponses élaborées en amont afin de faire ressortir les informations essentielles et aider les lecteurs à consulter le document. Ce format test a été fortement apprécié par la trentaine de participants (collectivités, organismes publics, citoyens...). Ils souhaitent ainsi voir cette webinterview réitérée auprès de leurs publics directs (principalement élus et techniciens) et ce format élargi à d'autres thématiques.

Des rencontres sciences-société majeures Pour parler de la biodiversité avec les habitants

L'Agence a répondu présente aux sollicitations de ses partenaires et a ainsi participé en 2022 à trois grands rendez-vous avec le public organisés à Tours et Orléans, autour des sujets sciences, écologie et société. Pour ces occasions, l'ARB a conçu des supports pédagogiques et ludiques invitant petits et grands à apprendre en s'amusant.

> Lors des « **24h de la biodiversité** » à Orléans, les habitants ont pu faire le lien entre quelques figures de la **Pop-culture** et la biodiversité locale. Via un parcours de questions autour des univers de Harry Potter, Avatar, Indiana Jones ou encore Nausicaa, il fallait deviner des espèces, distinguer des milieux naturels, établir les causes d'effondrement de la biodiversité, et connaître des solutions pour y remédier.



> Pour la « **fête de la science** » au MOBE, à Orléans, les visiteurs ont appris en jouant à faire le lien entre climat et biodiversité. L'Agence a conçu pour l'occasion des jeux de plateau pour identifier les causes communes au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, comment la biodiversité peut apporter des solutions et comment agir.



> À la « **Place de la biodiversité** », à Tours, l'Agence faisait partie des exposants venus échanger avec les habitants sur toutes les actions en faveur de la biodiversité et du climat. Sur son stand, de nombreuses documentations étaient à disposition et l'animation tournait autour d'une roue de la fortune spéciale biodiversité (pour chaque case, un sujet à explorer au hasard par les visiteurs).



L'exposition «La biodiversité et nous» Un outil de médiation mis à disposition des acteurs

Les services gratuits et vitaux que nous rend la biodiversité sont à l'honneur dans une exposition inédite conçue en 2019 par l'Agence au moment de son inauguration. À travers l'histoire de la vie sur Terre, petits et grands sont invités à plonger dans l'univers insoupçonné de la biodiversité. L'exposition offre à chacun l'occasion de découvrir, de façon immersive, les liens indissociables entre l'humanité, les espèces et les milieux naturels, de comprendre comment nos vies et notre économie dépendent des services rendus par la nature. Cette exposition est mise à disposition des collectivités, musées, écoles et autres acteurs du territoire qui voudraient la présenter à leurs publics. Cette année 2022, l'Agence a répondu à de nombreuses demandes d'emprunt. Ainsi l'exposition a circulé dans plusieurs territoires et a su interpeller un large public.

14
emprunts de
l'exposition

92
jours
d'exposition

+de
1000
visiteurs

CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Faciliter le partage des connaissances

L'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) est un outil d'animation de la connaissance scientifique et technique visant à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité et les évolutions. Ses travaux, coordonnés par l'ARB Centre-Val de Loire et structurés autour de 3 pôles thématiques, visent à consolider et suivre des données liées à la faune, la flore et aux milieux. En s'appuyant sur des études de groupes taxonomiques et d'écosystèmes, l'Observatoire dresse un état des lieux enrichi offrant une vision régionalisée cohérente. Les suivis d'indicateurs, cartographies, fiches pratiques et autres informations produites sont des ressources indispensables pour éclairer la décision publique et informer les citoyens.



Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE

Mare de Marigny-lès-Usages ©ARB, J. Roger-Perrier

Le nouvel état des lieux régional de la biodiversité Un concentré de données analysées et vulgarisées

Le 3^{ème} état des lieux régional de la biodiversité est paru en mai 2022. Mis à jour tous les 5 ans, il dresse le bilan de la connaissance sur la faune, la flore, les milieux naturels... Ce document de référence partage des données illustrées et vulgarisées sur l'évolution de la biodiversité et les menaces, afin d'éclairer les citoyen-ne-s et les décideur-se-s et encourager l'action.



Déploiement de la marque Végétal local en région Deux journées techniques

La marque *Végétal local* de l'Office français de la biodiversité (OFB) assure la traçabilité des végétaux proposés à la vente avec une origine sauvage et locale. Le déploiement de cette marque va dans l'intérêt de la biodiversité, notamment des pollinisateurs sauvages. Utiliser des plants locaux est une action favorable à la biodiversité, accessible à toutes et tous, mais l'offre en région est faible. C'est pourquoi l'Observatoire organise des journées techniques pour sensibiliser différents publics, cette année auprès du public agricole et des jeunes en formation.



De la graine à la plante

Cette journée a été centrée sur la technique du brossage de prairie. Celle-ci présente une solution avantageuse pour la filière agricole, favorisant la gestion d'une prairie très résistante aux aléas et à moindre coût.

Quels enjeux pour la filière ?

En partenariat avec le lycée agricole de Chesnoy, l'ARB a organisé une journée destinée aux lycéens et étudiants sur l'utilisation du végétal local et les enjeux de la filière face aux changements climatiques.

Favoriser l'accès à la connaissance À tous les publics

Cette année 2022, l'Observatoire a diversifié ses formats vulgarisés pour diffuser les connaissances au plus grand nombre, de nouvelles publications ont vu le jour autour de nouveaux indicateurs et deux journées techniques ont été organisées ainsi que la première journée inter-pôles.

Ainsi, un format « *Le saviez-vous* » publié sur les réseaux sociaux, interpelle les publics sur des chiffres et informations clés afin de mieux faire comprendre les bénéfices et enjeux autour de la biodiversité régionale. Au fil des mois, ces actualités thématiques, publiées sur le Portail de la biodiversité, mettent l'accent sur les contenus phares du nouvel état des lieux régional.



Animation des pôles de l'Observatoire Une première journée transverse

Une première journée inter-pôles de l'Observatoire s'est tenue sur la thématique des mares, celle-ci rejoignant les compétences des 3 pôles de l'ORB (faune, flore et habitats et gestion des milieux naturels). Ouverte aux élu-e-s et technicien-ne-s des communes de la métropole d'Orléans, elle fut l'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées par les communes et les solutions de conservation et de gestion, à partir du retour d'expérience de la commune de Marigny-lès-Usages.

PUBLICATIONS 2023

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le



ID : 045-200087039-20230323-2023_02-DE

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 8 personnes**. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence**.

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 38 53 53 50

Pauline D'ARMANCOURT

Mobilisation citoyenne et communication

pauline.darmancourt@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 38 53 53 60

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevalde Loire.fr

09 70 72 40 14

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation de

l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 38 53 53 59

Cécile LE MEUNIER

Gestion administrative et comptable

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Accompagnement des acteurs

mylene.moreau@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 38 53 53 58

Benjamin VIRELY

Animation territoriale biodiversité

benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr

09 70 72 40 12

Marine CÉLESTE

Animation du Portail et du Biodiv'Tour

marine.celeste@biodiversite-centrevalde Loire.fr

02 38 53 53 57



**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

3 Rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 53 53 57

www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

